



Aist⁸⁴
Prévention et santé au travail

VOUS ÊTES

SALARIÉ ?

*Prévention et santé au travail :
nous répondons à vos besoins !*

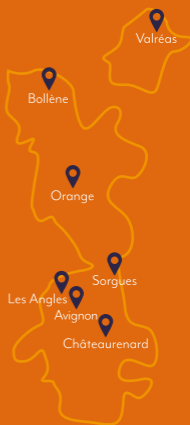


NOTRE OFFRE DE SERVICES

Les risques professionnels sont partout et nous concernent tous.

Nos professionnels sont là pour accompagner chefs d'entreprise, responsables et référents sécurité, responsables ressources humaines, salariés et représentants du personnel.

Retrouvez-nous dans l'un de nos centres !



NOS PARTENAIRES



NOS EXPERTS



MÉDECIN DU TRAVAIL

Spécialiste de la santé au travail et coordonnateur d'une équipe d'experts

Le médecin du travail intervient avec son équipe pluridisciplinaire :



ASSISTANT MÉDICAL

Assure le service avant et après la visite médicale



INFIRMIER DE SANTÉ AU TRAVAIL

Spécialiste de la santé et de la prévention en milieu professionnel



CONSEILLER EN PRÉVENTION

Spécialiste en prévention des risques professionnels



ERGONOME

Optimise l'activité et la santé des salariés grâce à une étude des situations réelles de travail



PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

Spécialiste des risques psychosociaux



TOXICOLOGUE

Spécialiste du risque chimique



ASSISTANT SOCIAL EN SANTÉ AU TRAVAIL

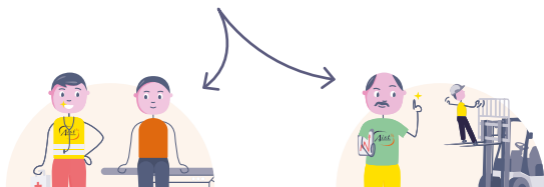
Contribue au maintien dans l'emploi des personnes en difficultés et accompagne les salariés jusqu'à la retraite

NOTRE MODE D'INTERVENTION



MÉDECIN DU TRAVAIL
et/ou infirmier(e) de santé au travail

ENTREPRISE



*Suivi individuel
de l'état de santé*

*Repérage
des risques*

ANALYSE

*Conseiller
en prévention*



ACTIONS

SOMMAIRE

VOS BESOINS

Bénéficier d'un suivi de santé.

pages
6 / 7

Savoir que mon employeur peut bénéficier de conseils pour prendre les bonnes mesures de prévention.

pages
8 / 9

Trouver des solutions pour continuer à travailler en cas de problème de santé.

pages
10 / 11

Améliorer la qualité de vie et les conditions de travail.

pages
12 / 13

Être acteur de ma santé par de bonnes habitudes de vie et de prévention au travail.

pages
14 / 15

NOS RÉPONSES

Nos équipes sont constituées de professionnels qualifiés et spécialistes de la santé au travail.

Nous conseillons votre employeur sur les questions de santé et sécurité au travail.

Notre champ d'intervention est transversal : santé, social, aménagement du lieu de travail. Il permet de trouver des solutions adaptées à votre état de santé.

Nous sommes les spécialistes de la santé au travail et contribuons à ce titre à la qualité de vie au travail.

Nous vous donnons les moyens d'agir vous-même sur le travail afin de préserver votre santé.

Toutes nos prestations sont incluses dans la cotisation de votre employeur.

BÉNÉFICIER**D'UN SUIVI**

de santé



Nos équipes sont constituées de professionnels qualifiés et spécialistes de la santé au travail.

Nous faisons le lien entre votre santé et vos conditions de travail et nous vous suivons tout au long de votre parcours professionnel.

NOTRE OFFRE

SALARIE



ACCÈS À VOTRE HISTORIQUE EN SANTÉ AU TRAVAIL

- Vous pouvez demander à votre médecin du travail de vous transmettre votre Dossier Médical Santé Travail.
- Vous pouvez ainsi accéder à l'historique de votre suivi santé au travail.



SUIVI INDIVIDUEL ADAPTÉ À VOTRE ÉTAT DE SANTÉ EN FONCTION DES RISQUES

En fonction des risques professionnels à votre poste et/ou en raison de problèmes de santé, vous pouvez bénéficier d'un suivi spécifique.



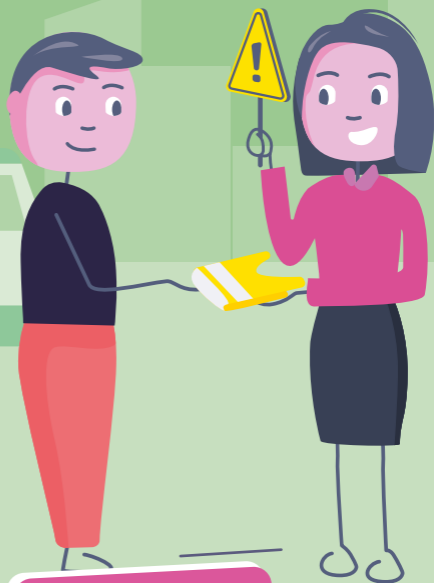
SUIVI INDIVIDUEL DE VOTRE ÉTAT DE SANTÉ, PÉRIODIQUE OU À VOTRE DEMANDE

- Vous êtes reçu périodiquement en cabinet médical par nos médecins et infirmiers spécialisés.
- Vous pouvez aussi demander à les rencontrer à tout moment.
- Ils peuvent se déplacer dans votre entreprise pour étudier votre poste de travail au regard de votre état de santé.

SAVOIR QUE
mon employeur peut

BÉNÉFICIAIRE DE CONSEILS

pour prendre les bonnes mesures
de prévention



NOS ATOUTS

Nous conseillons votre employeur
sur les questions de santé et sécurité au travail.

NOTRE OFFRE

SALARIE



SENSIBILISATION DE PERSONNES RELAIS EN ENTREPRISE

Vos collègues référents santé et sécurité sont sensibilisés à la prévention des risques professionnels par nos spécialistes afin de diffuser les bonnes pratiques dans votre entreprise.



ANALYSE DES SITUATIONS DE TRAVAIL ET DES EXPOSITIONS PROFESSIONNELLES

- Nos techniciens et professionnels de santé interviennent dans votre entreprise pour identifier les principaux risques professionnels auxquels vous êtes exposé.
- Ils conseillent votre employeur pour la mise en place d'actions de prévention.



ÉTUDES POUR ACTIONS SUR LE POSTE DE TRAVAIL

Nos spécialistes étudient votre poste de travail et proposent, si nécessaire, à votre employeur, des aménagements et/ou la mise à disposition de matériels adaptés (équipement de protection individuelle, matériel...), en prévention des risques professionnels (bruit, TMS, RPS, risque chimique...).

TROUVER DES SOLUTIONS

pour continuer à travailler en cas
de problème de santé



NOS ATOUTS

Notre champ d'intervention est transversal :
santé, social, aménagement du lieu de travail.
Il permet de trouver des solutions adaptées
à votre état de santé.

NOTRE OFFRE

SALARIE



ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE EN CAS DE PROBLÈME DE SANTÉ

- Nous vous accompagnons pour vous permettre de continuer votre travail dans les meilleures conditions.
- Nous suivons votre retour à l'emploi de manière individualisée.



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL EN CAS DE RISQUE DE DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

Nos assistants sociaux vous accompagnent, si besoin, afin de prévenir les situations de désinsertion professionnelle (risque de perte d'emploi pour raisons de santé, inaptitude...).



PRÉPARATION DE LA REPRISE DU TRAVAIL ET APTITUDE

- Pendant votre arrêt de travail longue durée, vous pouvez demander une «visite de pré-reprise» à votre médecin du travail, pour préparer votre retour à l'emploi en lien avec votre état de santé.
- Lors de votre reprise, vous bénéficiez d'une «visite de reprise» déclenchée par votre employeur pour permettre un retour à l'emploi dans de bonnes conditions.



ÉTUDES POUR ACTIONS SUR LE POSTE DE TRAVAIL

Nos spécialistes étudient votre poste de travail et proposent, si nécessaire, à votre employeur, des aménagements et/ou la mise à disposition de matériels adaptés (équipement de protection individuelle, matériel...), en prévention des risques professionnels (bruit, TMS, RPS, risque chimique...).

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE

et les conditions de travail



NOS ATOUTS

Nous sommes les spécialistes de la santé
au travail et contribuons à ce titre
à la qualité de vie au travail.

NOTRE OFFRE

SALARIÉ



INFORMATION ET SENSIBILISATION AUX RISQUES PROFESSIONNELS

Nos spécialistes peuvent intervenir, à la demande de votre employeur, dans votre entreprise pour vous sensibiliser aux risques professionnels auxquels vous êtes exposés (troubles musculo-squelettiques, risques chimiques, biologiques, psychosociaux) et aux mesures de prévention à mettre en œuvre.



CONTRIBUTION AU DIALOGUE DANS L'ENTREPRISE SUR LES QUESTIONS DE SANTÉ AU TRAVAIL

- Nous apportons informations et expertise au service du dialogue dans l'entreprise, sur les questions de santé au travail.
- Nous participons à certaines réunions avec les instances représentatives du personnel.



CONSEILS DE PRÉVENTION INDIVIDUALISÉS

- Vous recevez des conseils de prévention des risques professionnels adaptés à votre santé et à vos conditions de travail.
- Vous recevez des conseils sur des bonnes habitudes de vie pour préserver votre santé.

ÊTRE ACTEUR DE MA SANTÉ

par de bonnes habitudes de vie
et de prévention au travail



NOS ATOUTS

Nous vous donnons les moyens d'agir vous-même sur le travail afin de préserver votre santé.

Nous assurons un suivi de votre état de santé et de vos conditions de travail tout au long de votre parcours professionnel.

NOTRE OFFRE

SALARIE



INFORMATION ET SENSIBILISATION AUX RISQUES PROFESSIONNELS

Nos spécialistes peuvent intervenir, à la demande de votre employeur, dans votre entreprise pour vous sensibiliser aux risques professionnels auxquels vous êtes exposés (troubles musculo-squelettiques, risques chimiques, biologiques, psychosociaux) et aux mesures de prévention à mettre en œuvre.



ACCÈS À VOTRE HISTORIQUE EN SANTÉ AU TRAVAIL

- Vous pouvez demander à votre médecin du travail de vous transmettre votre Dossier Médical Santé Travail.
- Vous pouvez ainsi accéder à l'historique de votre suivi santé au travail.



CONSEILS DE PRÉVENTION INDIVIDUALISÉS

- Vous recevez des conseils de prévention des risques professionnels adaptés à votre santé et à vos conditions de travail.
- Vous recevez des conseils sur des bonnes habitudes de vie pour préserver votre santé.